

Le 5 novembre 2018

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE de l'an deux mille DIX-HUIT**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Louise Hébert et Mary Cartmel ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 15 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

18-11-243

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

18-11-244

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu*

QUE le procès-verbal du 2 octobre 2018 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

➤ L'Arterre

2 maillages sont en cours entre de futurs producteurs agricoles et des propriétaires fonciers. Culture biologique.

CULTURE

➤ Patrimoine subaquatique

Le projet « Recherche et documentation du patrimoine subaquatique : Exutoire du lac Memphrémagog » sera réalisé au cours des prochaines semaines, en collaboration avec MM. Jean-Marc Gaudreau, Maurice Langlois et Serge Gaudreau. Ce projet permettra de documenter l'histoire de l'embouchure de la rivière Magog, où les vestiges du passé sont encore visibles à fleur d'eau. Le matériel sera notamment mis en valeur par le biais de la plate-forme Internet Typiquement Memphrémagog.

➤ Patrimoine bâti

Une formation a été offerte aux membres des CCU municipaux les 3 et 4 octobre dernier, par le Service d'aide à la rénovation patrimoniale (SARP). Ce fut l'occasion d'explorer l'utilisation efficace des PIIA et de discuter des éléments à privilégier lors de l'analyse des demandes de permis. Une quarantaine de participants ont assisté à cette formation.

- Observatoire sur les paysages

Le projet de manuscrit commence à prendre forme, ce qui permettra de mettre en valeur l'évolution des paysages de la MRC au cours des 30 dernières années. Le dévoilement des travaux se fera lors du prochain Symposium sur les paysages, prévu en février 2019.

AMÉNAGEMENT

Modification du schéma d'aménagement

- Projet de règlement 19-18

Ce projet comporte plusieurs amendements au schéma dont: Remplacer les cartes des zones inondables par celles actuellement en vigueur dans le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) 14-18; Autoriser les constructions sur pieux vissés sous certaines conditions. La MRC désire permettre l'utilisation de pieux vissés comme fondation pour les bâtiments principaux sous la condition d'une approbation par un professionnel certifié.

- Énoncé de vision stratégique

La journée de réflexion aura lieu le 13 novembre prochain de 9h à 16h à Orford musique. L'objectif de cette journée est d'élaborer un projet d'énoncé de vision stratégique de développement de la MRC qui sera ensuite soumis à la consultation des municipalités et de la population.

- Outil de consultation de la cartographie municipale

La population peut maintenant visualiser les données cartographiques municipales telles que cadastre, limites de propriétés et photographies aériennes. L'outil permet aussi de calculer des distances et des superficies. Il est aussi possible d'avoir accès à la fiche d'évaluation d'une propriété. Toutes les informations sont publiques. Une page Web sur le site de la MRC permettra d'avoir le lien pour accéder à l'outil. Il y aura aussi un lien permettant l'accès aux données du rôle d'évaluation. Plusieurs municipalités possèdent déjà ce lien sur leurs sites Web.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- La réalisation de l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire de la MRC est en cours de réalisation. Un atelier de travail avec les municipalités sera organisé vers la fin du mois de novembre.
- Caractérisation des déchets

La seconde phase de la caractérisation des déchets est complétée. Les résultats de la caractérisation ainsi que le rapport seront présentés ultérieurement lors d'un atelier de travail du conseil.

- ENVIRONNEMENT

- Moule zébrée. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action préparé par la table de concertation sur les moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes, la MRC réalisera au cours des prochaines semaines l'échantillonnage d'une trentaine de lacs afin de déterminer leurs concentrations en calcium et les valeurs de pH, deux éléments reconnus comment limitant la prolifération des moules zébrées.
- Site d'enfouissement de Coventry

Le 29 septembre, la MRC a réitéré ses préoccupations au sujet de l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry aux membres de la Commission environnementale Act 250. La MRC poursuit sa collaboration avec les bureaux des députés fédéraux Marie-Claude Bibeau et Denis Paradis, ainsi qu'avec la Ville de Sherbrooke. Le député Gilles Bélanger a aussi été rencontré à ce sujet.

- Adoption du budget de la Régie de récupération de l'Estrie

Le conseil de la MRC est d'accord avec le budget de la Régie de récupération de l'Estrie tel qu'il a été transmis prévoyant des revenus et dépenses de 5 926 382 \$; lequel prévoit le maintien d'une contribution de 7,00 \$/porte

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Incendie

- Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel C'est déjà la quatrième année consécutive que la MRC gère administrativement le dossier des services incendie de la région pour obtenir les subventions du gouvernement attribuables aux pompiers à temps partiel.
- Centrale d'appels d'urgence 911

Les représentants de CAUCA ont poursuivi la visite des directeurs incendie concernant le transfert de données requis dans la démarche.

- Poste de la Sûreté du Québec (SQ)

L'inauguration du poste a eu lieu le 27 septembre dernier. M. Patrick Bélanger, directeur du district Sud de la SQ, en compagnie de M. Jacques Demers, a procédé à l'inauguration du nouvel édifice qui abrite le poste de la SQ de la MRC de Memphrémagog et le poste autoroutier de l'Estrie.

- Panneaux d'affichage de vitesse amovible (PAVA)

Afin de mieux répondre aux demandes croissantes des 13 municipalités desservies par la SQ en PAVA, le CSP, via le comité administratif de la MRC, a autorisé l'achat de 2 PAVA supplémentaires ce qui fait un total de 9

- Légalisation du cannabis / encadrement municipal & position de la SQ

Le 9 octobre dernier, à la MRC, s'est tenue une rencontre du comité ad hoc sur le cannabis et les lieux de consommation. Des membres du CSP, de la SQ et de la Régie de police Memphrémagog ont participé à cette rencontre. Il a principalement été question du cannabis et des lieux de consommation : - qui sont variables selon les municipalités au Québec; - sur le territoire de la Ville de Magog vs celui de la Régie; sur le territoire de la SQ. La conclusion des discussions du comité ad hoc est de ne pas règlementer pour l'instant. Si des problématiques devaient survenir, la situation sera réévaluée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Deux interventions ont lieu par rapport à l'aménagement du sentier sur Kohl, Bégin et Noël.

Une citoyenne fait état de ses problèmes de castor sur sa propriété.

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois d'octobre 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport pour les mois de septembre/octobre 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Aucune réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme n'a eu lieu en octobre.

18-11-245

8.4 Formation sur la santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement se doit d'obtenir l'attestation décernée par l'ASP Construction en ce qui a trait à la santé et sécurité sur les chantiers de construction compte tenu du fait qu'il a à se déplacer parfois sur les chantiers de construction;

ATTENDU QUE la formation est d'une durée de 30 heures et est offerte par la Commission scolaire des Sommets en date des 26-27 janvier et 2-3 février 2019;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le conseil approuve l'inscription de Dominic Gauthier, inspecteur en bâtiment et environnement, à la formation sur la santé et sécurité sur les chantiers de construction offerte par la Commission scolaire des Sommets en date des 26-27 janvier et 2-3 février 2019 à Magog au coût de 200 \$ non-taxable.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 61000 454 et 02 61000 310.

ADOPTÉE

18-11-246

8.5 Réalisation d'un plan d'affaires pour internet haute vitesse

ATTENDU QUE la mairesse, la directrice générale et l'agente de développement ont rencontré des représentants de la compagnie Câble Axion afin de discuter de la possibilité de rendre accessible à tout le réseau d'internet haute vitesse;

ATTENDU la préparation d'éventuels programmes de subventions pouvant être offerts prochainement, un plan d'affaires viserait l'élaboration des stratégies de mise en place de réseaux de distribution de télécommunication dans le but d'offrir internet haute vitesse, la télévision et la téléphonie dans les secteurs mal-desservis sur le territoire;

ATTENDU QUE la compagnie a fait une offre de service pour la réalisation de ce mandat;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil accepte l'offre de service de la compagnie Câble Axion pour la préparation du plan d'affaires à ce titre au coût de 4 000 \$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 62900 335.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

18-11-247

9.1 Formation sur les milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation : quel rôle pour les municipalités

ATTENDU QUE l'inspecteur en environnement a participé à une formation sur les milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation offerte par la COMBEQ le 9 octobre dernier;

ATTENDU QUE la formation se voyait pertinente et utile pour l'inspecteur et celle-ci doit être entérinée par le conseil;

***Il est proposé par la conseillère Louise Hébert
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le conseil entérine l'inscription de Pierre Simard, inspecteur en environnement, à la formation sur les milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation offerte par la COMBEQ le 9 octobre dernier à St- Hyacinthe au coût de 338,95 \$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 47000 454 et 02 47000 310.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

18-11-248

10.1 Réparation des génératrices des stations de pompage

ATTENDU QUE les radiateurs des deux génératrices des stations de pompage de Georgeville et Fitch Bay doivent être réparés;

ATTENDU QUE le responsable des travaux publics a reçu une soumission pour ce faire et qu'il faut également prévoir la location de génératrices pendant le temps des réparations;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil accepte les soumissions de Génératrices BM inc. au coût de 1 941,36 \$ taxes en sus pour la réparation de la génératrice de la station de pompage à Georgeville et de 1 790,95\$ taxes en sus pour celle de la station de pompage à Fitch Bay.

QUE le conseil accepte la soumission de Génératrice Drummond pour la location de la génératrice au coût approximatif (le nombre d'heures d'utilisation pouvant varier) de 900 \$ taxes en sus.

QUE le montant des dépenses est approprié à même le surplus non-affecté pour acquitter la facture. Le même montant sera cependant chargé au secteur bénéficiaire du réseau d'égout à Georgeville et Fitch Bay à même la taxe de service, pour les années 2019 et 2020, réparti également pour les deux années. Le montant pour la location de la génératrice sera réparti dans les deux secteurs à part égale.

ADOPTÉE

18-11-249

10.2 Réparation/remplacement de la borne de purge sur le chemin Fitch Bay

ATTENDU QUE la borne de purge sur le chemin Fitch Bay est défectueuse et qu'elle doit être réparée rapidement;

ATTENDU QUE le responsable des travaux publics a reçu une soumission pour ce faire;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu***

QUE le conseil accepte la soumission de J. U. Houle Distribution au coût de 1 510,62 \$ taxes en sus pour la réparation et/ou le remplacement de la borne de purge sise sur le chemin Fitch Bay.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le surplus non-affecté pour acquitter la facture. Le même montant sera cependant chargé au secteur bénéficiant du réseau d'aqueduc Fitch Bay à même la taxe de service, pour les années 2019 et 2020, réparti également pour les deux années.

ADOPTÉE

18-11-250

10.3 Pavage divers

ATTENDU QUE le responsable des travaux publics a reçu une soumission pour effectuer une bordure d'asphalte (terre-plein) au Carré Copp et une réparation d'asphalte suite à un changement de ponceau sur le chemin Magoon Point;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil accepte la soumission *Les Pavages Lavallée et Leblanc Inc.* au coût de 5 802 \$ taxes en sus pour les travaux de pavage décrits ci-dessus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32003 521.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

18-11-251

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois d'octobre et novembre 2018, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 327 964,64 \$
Total des comptes à payer: 87 067,88 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'octobre 2018, pour un montant de 34 666,20 \$.

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef préventionniste sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 31,16 \$

- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures 4 470,00 \$

11.3 Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2017-2018 et des états financiers au 31 octobre 2018 tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec

11.4 Déclarations pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale avise les membres du conseil que ceux-ci ont 60 jours à compter de la date d'anniversaire de leur proclamation d'élection pour déposer la mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires, le tout conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités*.

18-11-252

11.5 Calendrier des séances du conseil 2019

ATTENDU QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019.

Ces séances se tiendront le premier lundi du mois, sauf exception, et débuteront à 19 h 30 :

14 janvier (en raison de la période du temps des fêtes)
4 février
4 mars
1 avril
6 mai
3 juin
2 juillet (en raison de la fête du Canada)
5 août
3 septembre (en raison de la Fête du travail le 2 septembre)
7 octobre
4 novembre
2 décembre

ADOPTÉE

18-11-253

11.6 Règlement no 424-2018 concernant les droits de mutations immobilières – Adoption

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 2 octobre dernier, le conseiller Pierre Martineau a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement no 424-2018;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet de fixer un taux d'imposition supérieur à celui prévu par la loi pour les mutations immobilières;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le Règlement no 424-2018 concernant les droits de mutations immobilières.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard trois jours avant la séance et renoncent à sa lecture.

QUE des copies dudit règlement sont mises à la disposition du public, et ce, depuis le début de la séance.

ADOPTÉE

18-11-254

11.7 Demande de participation de La Maison Aube Lumière à son activité de financement

ATTENDU QUE la Maison Aube Lumière organise un tirage afin de lever des fonds pour soutenir ses activités d'accueil de personnes atteintes de cancer en phase terminale;

ATTENDUE QUE la municipalité est sensible à l'importance de cette ressource dans la région;

ATTENDU QU'est prévue aux règlements du tirage, article 1.7, la possibilité d'échanger le prix du tirage par une compensation financière;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil autorise l'achat d'un billet d'une valeur de 100\$ pour le tirage qui aura lieu le 19 décembre prochain, afin de contribuer à la campagne de financement de La Maison Aube Lumière;

QUE dans l'éventualité où le billet acheté par la municipalité est gagnant, la municipalité se prévaudra de l'article 1.7 et fera don de la compensation financière à La Maison Aube Lumière.

ADOPTÉE

18-11-255

11.8 Mandat pour les honoraires professionnels comptables

ATTENDU QUE la directrice générale a demandé une offre de service du comptable agréé M. Jérémy Joyal-Deslandes, anciennement pour Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit du rapport financier annuel et autres mandats ponctuels;

ATTENDU QUE le conseil désire poursuivre le mandat avec celui-ci compte tenu de ses compétences et de sa connaissance non négligeable de la municipalité depuis maintenant 9 ans, et que son offre est plus avantageuse pour la municipalité;

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le Conseil accepte l'offre de service de M. Jérémy Joyal-Deslandes, CPA Inc. au montant de 10 700\$ pour l'audit du rapport financier ainsi que pour la préparation des déclarations fiscales de la municipalité, et pourra également retenir à son gré ses services pour les autres mandats ponctuels au coût établi dans l'offre datée du 4 octobre dernier.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 413 et au budget 2019 pour le rapport financier.

ADOPTÉE

18-11-256

11.9 Souper de Noël 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent démontrer leur appréciation auprès des employés, des membres du CCE, du CCU, des pompiers et des membres du comité de loisirs en organisant un souper de Noël;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le Conseil alloue un montant approximatif de 2 500 \$ pour la fête qui aura lieu le 15 décembre prochain. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 493.

ADOPTÉE

18-11-257

11.10 Formation sur le rôle des municipalités concernant les nouvelles lois encadrant la légalisation du cannabis

ATTENDU QUE la conseillère Mary Cartmel et la directrice générale adjointe ont participé à une formation sur le rôle des municipalités concernant les nouvelles lois encadrant la légalisation du cannabis offerte par la FQM le 25 octobre dernier;

ATTENDU QUE la formation se voyait pertinente et utile pour la directrice générale adjointe et que Mme Cartmel avait démontré un intérêt, et que les inscriptions doivent être entérinées par le conseil;

Il est proposé par la conseillère Louise Hébert

Appuyé par le conseiller Christian Laporte

Il est résolu

QUE le conseil entérine l'inscription de Mme Mary Cartmel, conseillère, et de Mme Caroline Gaulin, directrice générale adjointe, à la formation offerte sur le rôle des municipalités concernant les nouvelles lois encadrant la légalisation du cannabis offerte par la FQM le 25 octobre dernier en ligne au coût de 60\$/inscription taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 13000 454 et 02 11000 454.

ADOPTÉE

18-11-258

11.11 Formation sur les changements apportés à la Loi 176 sur les normes du travail

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe a participé à une formation en ligne sur les changements apportés à la Loi 176 sur les normes du travail offerte par PG Solutions le 23 octobre dernier;

ATTENDU QUE la formation se voyait pertinente et utile pour la directrice générale adjointe et que l'inscription doit être entérinée par le conseil;

Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel

Appuyé par le conseiller Andrew Retchless

Il est résolu

QUE le conseil entérine l'inscription de Mme Caroline Gaulin, directrice générale adjointe, à la formation en ligne sur les changements apportés à la Loi 176 sur les normes du travail offerte par PG Solutions le 23 octobre dernier au coût de 200\$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13001 454.

ADOPTÉE

18-11-259

11.12 Formation sur le pouvoir général de taxation, redevances réglementaires et autres nouveautés en matière de fiscalité municipale

ATTENDU QUE la directrice générale désire participer à une formation en ligne sur le pouvoir général de taxation, redevances réglementaires et autres nouveautés en matière fiscale offerte par la FQM le 13 novembre prochain;

ATTENDU QUE la formation se veut pertinente pour la directrice générale en particulier à ce temps-ci de l'année;

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Andrew Retchless

Il est résolu

QUE le conseil approuve l'inscription de Mme Josiane Hudon, directrice générale, à la formation en ligne sur le pouvoir général de taxation, redevances règlementaires et autres nouveautés en matière de fiscalité municipale offerte par la FQM le 13 novembre prochain au coût de 60\$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 454.

ADOPTÉE

18-11-260

11.13 Acquisition d'une imprimante/photocopieur/scanner pour la Mairie

ATTENDU QUE l'imprimante-photocopieuse actuelle à la Mairie ne bénéficiera plus en mai prochain de la garantie sur les pièces et main d'œuvre de l'électronique et que le contrat d'entretien général se terminera par conséquent au même moment;

ATTENDU QU'il ne serait plus avantageux de conserver la machine compte tenu de ce qui précède et du fait qu'elle est vieille de 9 ans et que les frais pour la réparer et l'entretenir ne feront que croître;

ATTENDU QUE la directrice générale a reçu une offre de la compagnie MégaBuro pour l'acquisition ou location avec option d'achat d'une imprimante de marque Canon 2018 incluant le contrat de service valable pour 7 ans avec possibilité de le renouveler pour 4-5 ans supplémentaires et ce, à un tarif raisonnable;

ATTENDU QUE la municipalité désire opter pour l'acquisition;

Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil approuve l'offre de service de la compagnie Mégaburo pour l'achat d'une imprimante/photocopieur/télécopieur/numériseur en couleur de marque Canon image RUNNER ADVANCE C3325, année 2018, pour la somme de 3 495 \$ excluant les taxes ainsi que le contrat de service à un coût fixe pour 2 ans à 91,33\$/mois, le tout conformément à la soumission datée du 29 octobre 2018.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le Surplus non-affecté.

ADOPTÉE

18-11-261

11.14 Politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires

ATTENDU QUE l'employeur a le devoir de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses employés et d'assurer la sécurité de tous dans leur milieu de travail;

ATTENDU QUE tout employé a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres employés ou de tiers qui se trouvent sur les lieux du travail;

ATTENDU QUE l'employeur s'engage à prendre les moyens raisonnables pour fournir et maintenir un milieu de travail exempt de drogues, d'alcool et de toutes autres substances similaires;

ATTENDU QUE la consommation de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires peut affecter le rendement, le jugement ou les capacités d'un employé et avoir de graves conséquences sur ses collègues, les citoyens de la municipalité et le public en général, incluant l'image et la réputation de la municipalité;

ATTENDU QUE la *Loi encadrant le cannabis* précise qu'un employeur peut, en vertu de son droit de gérance, encadrer l'usage de cannabis, voire l'interdire complètement;

ATTENDU QUE l'employeur souhaite accompagner activement tout employé éprouvant des problèmes de consommation de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE la municipalité Canton de Stanstead adopte la présente politique concernant l'usage de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires.

QUE ladite politique soit intégrée à même le manuel de l'employé à l'endroit approprié et annule et remplace le paragraphe existant.

ADOPTÉE

18-11-262

11.15 Règlement no 423-2018 amendant le code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux au niveau de l'intégration des règles d'après-mandat – Adoption

ATTENDU QUE le conseiller Andrew Retchless a donné un avis de motion et a présenté le projet de règlement no 423-2018 amendant le code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux au niveau de l'intégration des règles d'après-mandat lors de la séance du 2 octobre dernier;

ATTENDU QUE la procédure d'adoption en vertu des dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* a dûment été respectée;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Andrew Retchless
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le Règlement no 423-2018 amendant le code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux au niveau de l'intégration des règles d'après-mandat ayant pour objet d'amender le règlement 340-2012 pour y intégrer les règles d'après-mandat pour les employés municipaux.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard trois jours avant la séance et renoncent à sa lecture.

QUE des copies dudit règlement sont mises à la disposition du public, et ce, depuis le début de la séance.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

18-11-263

12.1 Renouvellement de l'entente avec la Ressourcerie des Frontières pour 2019

ATTENDUE QUE la Ressourcerie des Frontières a fait parvenir son offre de service 2019 à la municipalité (toujours en fonction de la même méthode de calcul choisie en 2017, soit en fonction du tonnage réel recueilli);

ATTENDU QUE la municipalité souhaite renouveler ladite entente;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil renouvelle l'entente avec la Ressourcerie des Frontières pour 2019, au montant de 16 924 \$ plus les taxes applicables, tel que proposé dans la proposition dont le conseil a reçu copie et se dit en accord avec les termes.

QUE le conseil autorise la Mairesse ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir et tous autres documents s'y rattachant.

ADOPTÉE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. LOISIRS ET CULTURE

18-11-264

14.1 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase 4

*Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu*

QUE la municipalité Canton de Stanstead autorise la présentation du projet " mobilier sportif " au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité Canton de Stanstead à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité Canton de Stanstead désigne Mme Josiane Hudon, directrice générale, ou en son absence Mme Caroline Gaulin, directrice générale adjointe, comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

18-11-265

14.2 Don pour la fête de Noël

*Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu*

QUE le conseil autorise le don de 360 \$ à l'organisme Action communautaire Canton de Stanstead (ACCS) pour l'organisation de la fête de Noël qui aura lieu le 1^{er} décembre 2018 à la Mairie.

ADOPTÉE

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une intervention a lieu quant au sentier et Mme Mackenzie Snow désire que son désaccord quant au projet soit consigné dans le procès-verbal.

Un résident fait un retour sur l'activité de M. Simon Proulx en octobre dernier et un autre s'interroge quant aux pannes d'électricité fréquentes sur le territoire.

18-11-266

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h29.

Mme Francine Caron-Markwell
Mairesse

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-
trésorière